



*Secrétariat Permanent des Organisations Non
Gouvernementales*

01 BP 131 Ouagadougou 01 Téléphone : (226) 50 47 35 66 Burkina Faso Afrique de
l'Ouest

www.spong-ouagabf.cabanova.fr

GROUPE THEMATIQUE EFTP

**ANALYSE DE LA PLACE ET DE L'INTERET ACCORDES AUX JEUNES
DANS LES PROGRAMMES DE SOCIETE DES CANDIDATS A
L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 29 NOVEMBRE 2015**

Rapport définitif

CONSULTANT :
Cabinet CAAFER International
caafer.international@gmail.com
www.caaferinternational.com

Novembre 2015

ANALYSE DE LA PLACE ET DE L'INTERET ACCORDES
AUX JEUNES DANS LES PROGRAMMES DE SOCIETE DES
CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE
DU 29 NOVEMBRE 2015

Novembre 2015

SOMMAIRE

I.	Présentation du contexte.....	4
II.	Objectifs de l'étude.....	5
III.	Méthodologie de l'étude.....	5
IV.	Analyse des programmes de société des candidats.....	7

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Axes d'interventions de l'Initiative Conjointe pour l'Emploi des Jeunes en Afrique.....	6
Tableau 2: Récapitulatif des candidats selon le programme de société	7
Tableau 3: Commentaire des propositions des candidats à l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 selon l'axe d'intervention.....	9

I. Présentation du contexte

Le 29 novembre 2015, les burkinabè sont appelés aux urnes pour choisir leurs principaux dirigeants pour les 5 ans prochaines années. Ce jour, deux scrutins sont prévus : la présidentielle et les législatives. Pour la présidentielle, par Décision n°2015-027/CC/EPF, le Conseil constitutionnel arrête la liste définitive des candidats¹ à la Présidence du Faso.

Chaque candidat dispose d'un programme de société pour convaincre l'électorat et aussi donner un aperçu de ce qu'il compte faire pour les burkinabè une fois élu. Le programme de chaque candidat contient des propositions sur des thématiques d'intérêts certains pour les citoyens burkinabè. Parmi ces thématiques, il y a la question de l'emploi des jeunes dont l'importance pour un pays comme le Burkina Faso n'est plus à démontrer.

Cette élection intervient dans un contexte un peu particulier marqué par de très grandes attentes de la population burkinabè en général et par sa frange jeune en particulier, pour avoir joué un rôle clé dans l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014. En outre, le Burkina Faso est caractérisé par la jeunesse de sa population et une dynamique démographique très forte. Environ 66% des habitants ont moins de 25 ans et le taux de croissance démographique est de 3,1% pour l'ensemble de la population et 3,7% pour la population des jeunes de 15 à 35 ans (RGPH, 2006). 61% de la population en âge de travailler (16 à 64 ans) est jeune. Cependant, cette population en âge de travailler accuse un déficit important de capital humain. En plus de ces défis démographiques, l'étude sur la cartographie et le diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso (ICEJA², 2014) identifie d'autres obstacles à l'amélioration de la situation d'emploi des jeunes. Il s'agit du faible niveau d'employabilité des jeunes, des difficultés d'insertion des jeunes au marché du travail, la faiblesse de l'offre de formation technique et professionnelle, ainsi que sa diversification, du déficit d'information sur le marché de l'emploi, du chômage des jeunes en milieu urbain et les difficultés liées aux conditions techniques de travail des jeunes femmes et hommes de l'économie informelle et du secteur agricole (emploi rémunéré, équipement, crédit, précarité).

Au regard de cette situation, que proposent alors les différents candidats dans leur programme de société pour solutionner le problème de l'emploi des jeunes au Burkina Faso ? Les propositions des prétendants à la magistrature suprêmes sont-elles en

¹ Monsieur OUEDRAOGO Ram (RDEBF), Monsieur OUEDRAOGO Ablassé (Le Faso Autrement), Monsieur DIABRE Zéphirin (UPC), Monsieur TOUGOUMA Victorien Barnabé Wendkouni (MAP), Monsieur BARRY Tahirou (PAREN), Monsieur KABORE Roch Marc Christian (MPP), Monsieur NATAMA Jean-Baptiste (candidat indépendant), Madame SERE/SEREME Saran (PDC), Madame TOE Françoise (candidate indépendante), Monsieur ZAMPALIGRE Issaka (candidat indépendant), Monsieur KANAZOE Adama (AJIR), Monsieur SANKARA Bénéwendé Stanislas (UNIR/PS), Monsieur OUEDRAOGO Boukaré (candidat indépendant) et Monsieur YAMEOGO Maurice Denis Salvador Toussaint (RDF).

² ICEJA : Initiative Conjointe pour l'Emploi des Jeunes en Afrique mise en place par la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies, la Banque africaine de Développement (BAD) et l'Organisation internationale du Travail (OIT).

adéquation avec les attentes des jeunes ? En d'autres termes, est ce que les candidats évoquent dans leur programme la problématique de l'emploi des jeunes, si oui, les solutions préconisées sont-elles pertinentes ?

II. Objectifs de l'étude

L'objectif de la présente analyse est d'évaluer la place et l'intérêt accordé à la question de l'emploi des jeunes dans les programmes de société des candidats à l'élection présidentielle du 29 novembre 2015.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ passer en revue l'ensemble des programmes de société des candidats à l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 ;
- ✓ analyser ces programmes de société pour appréhender la place et l'importance accordées à la question de l'emploi et du financement des jeunes au Burkina Faso ;

III. Méthodologie de l'étude

Pour la réalisation de cette étude, la démarche méthodologique s'est faite en trois étapes :

- ✓ la recherche documentaire qui nous a permis d'une part de rassembler les programmes de société de chaque candidat et d'autre part de disposer de document de référence à même de situer le contexte de la situation de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Il s'agit de la politique nationale de l'emploi, celle de la jeunesse et la cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso ;
- ✓ l'exploitation des différents documents de référence pour dégager les orientations préconisées afin de résorber le problème de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Cela a conduit à retenir les quatre premiers axes d'intervention pour l'ICEJA au Burkina Faso comme référentiel pour apprécier la pertinence des propositions de chaque candidat dans le domaine de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Ces axes sont décrits dans le tableau suivant :

Tableau 1: Axes d'interventions de l'Initiative Conjointe pour l'Emploi des Jeunes en Afrique

Axes d'interventions de l'Initiative Conjointe pour l'Emploi des Jeunes en Afrique	Axe 1 : Améliorer l'employabilité des jeunes femmes et hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural	Axe 2 : Promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes femmes et hommes	Axe 3 : Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi	Axe 4 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs afin de faire des politiques de développement de véritables leviers de promotion de l'emploi décent pour les jeunes femmes et hommes
Explication des axes	<p>Le premier axe s'inscrit dans le domaine de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels. Il vise à répondre à la faiblesse de l'employabilité des jeunes, tant pour l'auto-emploi, que pour l'emploi salarié. Les actions proposées devront cibler à la fois les jeunes urbains et les jeunes ruraux, les jeunes femmes et les jeunes hommes.</p>	<p>Le second axe s'intéresse à la promotion de l'entrepreneuriat. Au regard des potentialités agricoles du Burkina Faso, et de la vulgarisation de techniques de production plus efficaces, cet axe permettra aux jeunes de s'auto-employer. Les différentes actions qui y seront proposées s'appuieront sur le programme national du secteur rural et des Plan d'actions de la PNE³ et de la POSICA⁴.</p>	<p>L'axe 3 vise à améliorer la gouvernance du marché de l'emploi. Il s'agira d'améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des informations sur le marché du travail au Burkina Faso. Les actions proposées viendront renforcer celles déjà engagées par la commission de l'UEMOA visant à faire des observatoires nationaux de l'emploi de ses pays membres de véritables boussoles pour l'ensemble des acteurs.</p>	<p>Le quatrième axe vise le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs. Il permettra d'améliorer la prise en compte de l'emploi des jeunes femmes et hommes dans les différentes politiques de développement.</p>

³ Politique nationale de l'Emploi

⁴ Politique Sectorielle de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

- ✓ la double lecture du programme de société de chaque candidat. Une première lecture pour mieux appréhender l'ensemble du programme du candidat et une seconde lecture pour identifier les points du programme se rapportant aux axes d'intervention ci-dessus.

IV. Analyse des programmes de société des candidats

Sur les 14 candidats à la présidentielle du 29 novembre 2015 au Burkina Faso, nous avons pu disposer du programme de société de chacun d'eux, à l'exception d'un seul candidat. Il s'agit de Monsieur Maurice Denis Salvador Toussaint YAMEOGO du RDF. Le tableau suivant permet de faire un récapitulatif des programmes des candidats avec la prise en compte ou non de la question de l'emploi de la jeunesse.

Tableau 2: Récapitulatif des candidats selon le programme de société

N°	Candidats	Intitulé du document du candidat	Existence de section entièrement consacrée à la question de l'emploi des jeunes
1	Ram OUEDRAOGO (RDEBF)	Projet de société des écologistes	Non. Il y a une section consacrée à la lutte contre le chômage et une autre aux questions de jeunesse
2	Ablassé OUEDRAOGO (Le Faso Autrement)	Profession de foi	Non. La question est seulement évoquée dans un des engagements du candidat
3	Zéphirin DIABRE (UPC)	Projet de société	Oui
4	Victorien Barnabé Wendkouni TOUGOUMA (MAP)	Programme de société	Oui
5	Tahirou BARRY (PAREN)	Programme de gouvernement	Non. La question est évoquée dans les sections « éducation » et « agriculture »
6	Roch Marc Christian KABORE (MPP)	Programme de société	Oui
7	Jean-Baptiste NATAMA (candidat indépendant)	Projet de société	Oui
8	SERE/SEREME Saran (PDC)	Projet de société	Oui
9	TOE Françoise (candidate indépendante)	Oui	Non. Le candidat propose des mesures à prendre une fois élue
10	ZAMPALIGRE Issaka (candidat indépendant)	Projet de société	Oui, comme "enjeu majeur"
11	Adama KANAZOE (AJIR)	Notre vision	Oui
12	Bénéwendé Stanislas SANKARA (UNIR/PS)	Programme de gouvernement	
13	Boukaré OUEDRAOGO (candidat indépendant)	Programme de gouvernement	Oui
14	Maurice Denis Salvador Toussaint YAMEOGO (RDF)	Non, projet introuvable	

Des programmes des candidats qui ont pu être consulté, il ressort que ces derniers accordent une importance plus ou moins grande à la question de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Le tableau suivant donne un aperçu des actions proposées par chaque candidat selon l'axe d'intervention, ainsi que l'appréciation qui est faite de la proposition.

Tableau 3: Commentaire des propositions des candidats à l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 selon l'axe d'intervention

Axes d'intervention Candidats	Axe1 : Améliorer l'employabilité des jeunes femmes et hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural	Axe 2 : Promouvoir l'entrepreneuriat au profit des jeunes femmes et hommes	Axe 3 : Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi	Axe 4 : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs afin de faire des politiques de développement de véritables leviers de promotion de l'emploi décent pour les jeunes femmes et hommes	Commentaire générale des propositions
Ram OUEDRAOGO (RDEBF)	1) L'insertion harmonieuse des jeunes dans le tissu social par l'acquisition d'une formation et d'un enseignement de qualité ; 2) Instauration de l'enseignement de l'entrepreneuriat au profit des jeunes dans tous les secteurs d'activité.	1) La promotion de l'auto-emploi pour les jeunes ; 2) La création d'une structure de financement des projets et initiatives des jeunes sans qu'il ne leur soit demandé de garanties.			Axe 1 : le candidat fait des propositions pertinentes mais sans expliquer concrètement les actions qui y seront menées. Axe 2 : Idem à l'axe 1 Axe 3 : Pas de proposition Axe 4 : Pas de proposition

<p style="text-align: center;">Ablassé OUEDRAOGO (Le Faso Autrement)</p>	<p>Développement des formations techniques et professionnelles qualifiantes</p>	<p>1) a promotion d'entreprises créatrices d'emplois en partenariat avec des investisseurs nationaux et étrangers dans le cadre d'un partenariat «public/privé » ;</p> <p>2) appui aux jeunes porteurs de projets, créateurs d'emplois pour d'autres jeunes, promotion des emplois ruraux.</p>			<p>Axe 1 : le candidat fait des propositions pertinentes mais sans expliquer concrètement les actions qui y seront menées.</p> <p>Axe 2 : Idem à l'axe 1</p> <p>Axe 3 : Pas de proposition</p> <p>Axe 4 : Pas de proposition</p>
<p style="text-align: center;">Zéphirin DIABRE (UPC)</p>	<p>1) création de centres d'apprentissage de métier (mécanique, couture, soudure, menuiserie, etc.) dans chaque commune</p> <p>2) construction de 20 Collèges d'Enseignement Technique (CET), 150 ateliers d'EFTP, 5 maisons communautaires pour jeunes filles et un centre d'ingénierie de la</p>	<p>1) mise en place d'un Fonds de Capital Risque pour accompagner les « startups ! » dans le but de stimuler la création d'emplois pour les jeunes dans le domaine des TIC en complicité avec les banques et institutions de financement des projets innovants TIC ;</p> <p>2) développement et le soutien des incubateurs d'entreprise et la création de clubs de</p>	<p>1) augmentation progressivement du nombre d'enseignants recrutés pour atteindre 20 000 durant les cinq ans.</p> <p>2) autorisation des entreprises à déduire de leur bénéfice imposable, une partie de la rémunération des jeunes de moins de trente (30) ans à qui elles offrent leur premier emploi ;</p> <p>3)</p>	<p>1) correction de la forte disparité territoriale caractérisée par une concentration de l'offre de formation publique et privée à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;</p> <p>2) prendre à cœur la question du déficit en personnel d'encadrement et l'inadaptation des curricula ;</p> <p>3) orientation de l'école vers l'apprentissage, l'entrepreneuriat et</p>	<p>Axe 1 : le candidat fait des propositions pertinentes qui sont illustrées par des actions concrètes à mener. Cependant, ces propositions sont très ambitieuses car elles occasionneraient des charges énormes pour l'Etat. La mise en œuvre de telles actions gagnerait à associer le secteur privé. Le candidat gagnerait donc à préciser de façon claire comment ces actions seront mises en œuvre ? avec quels moyens ? le</p>

<p>➤ Création de 700 000 emplois nouveaux décents</p> <p>➤ 100 centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et assimilés et 800 Centres d'Alphabétisation de Base (CAB) pour adolescents</p>	<p>formation.</p> <p>3) aloriser la formation technique et professionnelle en tant que cursus à part, et non en tant que réceptacle des jeunes qui ont échoué à l'école classique ;</p> <p>4) réation des centres professionnels (lycées agricoles, lycées techniques industriels) pour former les ressources humaines dont nous avons besoin pour l'agriculture et l'industrie ;</p> <p>5) offre à tout nouveau diplômé de l'enseignement supérieur, un stage de trois (03) mois renouvelable une (01) fois dans l'administration ou les collectivités décentralisées avec paiement d'une indemnité de stage.</p>	<p>jeunes entrepreneurs ;</p> <p>3) protection des métiers porteurs ;</p> <p>4) développement de l'entrepreneuriat agricole en vue de résoudre le problème de chômage des jeunes ;</p> <p>5) incitation des institutions financières à accompagner les jeunes dans la réalisation d'unités industrielles privées et compétitives et porteuses de croissance rapide et d'emplois durables ;</p> <p>6) acilitation de l'accompagnement des créatrices d'entreprises par des formations adaptées ;</p> <p>7) éveloppement de l'industrie manufacturière afin de créer des emplois durables. pour les femmes et les jeunes : au moins 700 000 emplois d'ici 2020.</p>	<p>réation d'une caisse d'assurance chômage pour protéger les travailleurs contre les aléas du marché de travail ;</p> <p>4) mise en place d'un répertoire des métiers dynamiques avec les offres et demandes sur le marché du travail de sorte à faire converger les demandeurs d'emplois et les entreprises qui recrutent.</p>	<p>les comportements professionnels ;</p> <p>4) évision de la réglementation des marchés publics en vue de faciliter l'accès des entreprises nationales, notamment celles des femmes et des jeunes, aux marchés publics ;</p> <p>5) éreservation d'une partie de la commande publique aux jeunes entrepreneurs et opérateurs économiques.</p>	<p>secteur privé va-t-il participer ? Comment se fera cette participation ?</p> <p>Axe 2 : Propositions pertinentes avec un rôle très clair de l'Etat qui est de créer un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat.</p> <p>Axe 3 : Propositions pertinentes. L'Etat devrait jouer un important rôle en recrutant plus d'agent (proposition 1). Les autres actions indiquent la volonté affichée de créer un environnement propice à l'initiative privé.</p> <p>Axe 4 : propositions pas très claires et la mise en œuvre parait plus complexe.</p>
--	--	---	--	---	--

<p style="text-align: center;">Victorien Barnabé Wendkouni TOUGOUMA (MAP)</p> <p>Création de</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1) création d'au moins 10 centres incubateurs pour accompagnement du développement de 500 entreprises innovantes de jeunes diplômés par an ; 2) la réforme et l'augmentation des fonds d'appui aux jeunes et aux femmes ; 3) Incitation financière à la création de petites et moyennes entreprises et industries de 5 à 10 personnes ; 4) augmentation du salaire des journaliers des chantiers à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ; 5) incitation au parrainage des jeunes pour la création d'entreprises ; 6) régularisation des contrats des Volontaires Adjoints De Sécurité (VADS) en Contrat à Durée Indéterminée (CDI). 			<p>Axe 1 : Pas de proposition</p> <p>Axe 2 : certaines propositions (3, 4, 5 et 6) sont concrètes mais leur portée reste très limitée.</p> <p>Axe 3 : Pas de proposition</p> <p>Axe 4 : Pas de proposition</p>
--	--	--	--	--	--

plus de 300 000 emplois					
Tahirou BARRY (PAREN)	Institution de deux filières parallèles de formation (enseignement général réservé aux personnes publiques, aux associations privés et aux communautés religieuses, enseignement techniques professionnel ouvert au privé fiscalement motivé permettent le passage de la première à la seconde et donc d'éviter les déchets et le chômage.	Aménagement hydro-agricoles sur toute l'étendue du territoire (8 000 villages, 8 000 retenues d'eau) grâce aux travaux d'intérêt national et y installer , en de préfinançant motos-pompes et/ou de tracteurs, les jeunes par Communauté de Production Agro-Pastorale de 20 à 30 membres.			<p>Axe 1 : Proposition claire et novatrice et qui gagnerai à être explicité.</p> <p>Axe 2 : Proposition pertinente et claire.</p> <p>Axe 3 : Pas de proposition</p> <p>Axe 4 : Pas de proposition</p>

**Roch Marc
Christian
KABORE
(MPP)**

**650 000
nouveaux
emplois au
cours du
quinquennat**

<p>1) accroissement des effectifs de l'éducation formelle technique et professionnelle (EFTP) jusqu'à 16% de l'effectif scolarisable ;</p> <p>2) introduction et systématisation de l'orientation des apprenants vers l'EFTP post primaire pour la formation aux métiers porteurs ;</p> <p>3) mise en place progressive de cinq centres polyvalents de formation aux métiers répartis dans cinq communes rurales à fortes potentialités de production agro-sylvo-pastorale pour le post-primaire. Ces structures auront le profil de « ferme-école » ;</p> <p>4) renforcement des structures de formation professionnelle</p>	<p>1) accroissement annuelle du personnel enseignant d'au moins 13% de sorte à porter progressivement le ratio élèves/maître global à un maximum de 50 élèves pour un enseignant ;</p> <p>2) recrutement des jeunes sans-emplois détenteurs d'un diplôme supérieur au Baccalauréat (DEUG, licence, Maîtrise, Master) pour combler les déficits en personnels enseignants aux niveaux du primaire, du post-primaire et du secondaire ;</p> <p>3) cofinancement avec les entreprises concernées, des primo-emplois (pour des durées annuelles non renouvelables) des jeunes issus des écoles de formation professionnelle et technique (EFPT) du public et du privé dans les entreprises demandeurs de leurs compétences ;</p>	<p>1) renforcement de l'opérationnalité et des capacités de l'agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE)</p> <p>2) meilleure organisation des concours d'accès aux emplois publics.</p>	<p>réforme du système éducatif afin qu'il y'ait une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail</p>	<p>Axe 1 : propositions pertinentes avec des actions concrètes à mener. Cependant, la mise en œuvre de ces semble être du seul ressort de l'Etat, ce qui pourrait se heurter aux ressources très limitées du pays et les attentes des populations dans les domaines (tout est prioritaire). Il serait plus judicieux de créer un environnement propice afin que le secteur privé puisse y prendre part, par exemple pour la construction des centres et lycées pro.</p> <p>Axe 2 : Propositions pertinentes avec un grand rôle à jouer par l'Etat qui se traduira par une très forte hausse des effectifs de la fonction publique en raison de recrutement massif. Ce qui pourrait entraîner une augmentation de la masse salariale. Dans ce cas, si les recettes n'augmentent pas, le Burkina Faso s'éloignerait encore davantage de la norme communautaire (Ratio</p>
---	--	--	---	---

	<p>existantes ;</p> <p>5) onstruction de lycées professionnels ;</p> <p>6) Promotion de la réinsertion de 2 000 « jeunes en situation de rue » des grands centres urbains à travers des conventions de partenariat avec des structures privées et/ou confessionnelles qui les encadreront et les formeront à des métiers, puis les accompagneront dans leur insertion professionnelle.</p>	<p>4) cofinancement avec les entreprises de l'encadrement pratique en stage des jeunes en formations technique et professionnelle dans les établissements privés et publics ;</p> <p>5) promotion et accompagnement des acteurs du secteur informel à la mutualisation de leurs moyens pour créer des PME ;</p> <p>6) mise en place d'un programme destiné à favoriser l'occupation permanente des jeunes du monde rural à travers les productions céréalières et maraîchères alternées auxquelles sera associé l'élevage soutenu par les sous-produits céréaliers et maraîchers ;</p> <p>7) rendre disponibles des financements adaptés pour accompagner les créations de PME/PMI destinées à employer des jeunes dans des secteurs tels que</p>			<p>masse salariale/recettes fiscales < 35%). Par ailleurs, il y a des actions (3 et 4) qui appellent à un partenariat avec le secteur privé pour leur mise en œuvre. En outre d'autres actions (5, 6, 7, 8 et 9) font clairement référence à la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat des jeunes, même si leurs mises en œuvre concrètes pourraient ne pas être aussi évidentes.</p> <p>Axe 3 : Peu de proposition, mais très pertinentes au regard des attentes des jeunes burkinabè. Cependant, les actions de mise en œuvre ne sont pas clairement définies.</p> <p>Axe 4 : proposition pertinente, mais qui gagnerait à être déclinée en actions claires et précises.</p>
--	--	---	--	--	--

		<p>l'agriculture, l'agro-industrie, l'élevage, la culture et le sport, etc. ;</p> <p>8) facilitation de l'emploi des jeunes diplômés auprès des entreprises privées ;</p> <p>9) promotion et accompagnement de la création de PME/PMI œuvrant dans les filières génératrices d'emplois (transformation du lait et de la tomate, conservation de la pomme de terre et des oignons, production d'aliments pour bétail, volaille et poisson, montage d'ordinateurs, fabrication d'équipements de production d'énergie solaire, enlèvement et traitement des ordures, etc.) ;</p> <p>10) amélioration de l'encadrement des jeunes entrepreneurs ;</p> <p>11) fusion et augmentation des différents fonds d'appuis à l'entrepreneuriat.</p>			

<p>Jean-Baptiste NATAMA (candidat indépendant)</p>	<p>1) Education et formation professionnelle et technique adéquates aux jeunes pour garantir leur pleine participation à différents niveaux de la vie économique et sociale ;</p> <p>2) création de centres de métiers et d'affaires dédiés aux jeunes</p>	<p>1) Offre d'une gamme plus étendue de métiers et d'emplois professionnels ;</p> <p>2) la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs porteurs (agriculture, élevage, industries culturelle et touristique, artisanat, etc.) ;</p> <p>3) mesures d'incitation pour le secteur privé avec des contrats publics/privés basés sur des rabattements fiscaux pour les entreprises qui créent des emplois.</p>			<p>Axe 1 : Propositions pertinentes mais assez générales, gagneraient à être plus explicite et déclinées en actions concrètes.</p> <p>Axe 2 : Propositions assez générales qui devraient être déclinées en actions concrètes pour faciliter la mise en œuvre.</p> <p>Axe 3 : Pas de proposition</p> <p>Axe 4 : Pas de proposition</p>
<p>SERE/SEREM E Saran (PDC)</p>	<p>1) recensement des demandeurs d'emplois et procéder à leur formation progressive ;</p> <p>2) diversifier la formation pratique des demandeurs d'emploi ;</p> <p>3) création de centres</p>	<p>1) Contribution à la création et à la protection d'emplois au profit notamment des jeunes ;</p> <p>2) favoriser l'accès des jeunes filles et femmes à l'emploi et au crédit ;</p> <p>3) mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi (fonds</p>	<p>l'adéquation entre la formation professionnelle et la réalité du marché du travail pour renforcer la dynamique de la création d'emplois</p>	<p>adoption d'une politique volontariste et courageuse de réglementation de l'apprentissage ;</p>	<p>Axe 1 : Propositions pertinentes, claires et cohérentes. Reste à disposer des moyens pour la mise en œuvre.</p> <p>Axe 2 : Propositions pertinentes, mais assez prudentes et nécessitant la collaboration avec d'autres partenaires. Reste à savoir quels partenaires ? et quelles</p>

<p>Création de 100 000 nouveaux emplois chaque année de 2015 à 2020</p>	<p>de formation dans les provinces pour assurer la formation de type duale des apprentis et le perfectionnement des patrons ;</p> <p>4) ssocier l'alphabétisation fonctionnelle aux formations techniques ;</p> <p>5) ccroissement des capacités d'accueil dans les établissements de formation technique et professionnelle de manière à assurer l'adéquation emploi-formation.</p>	<p>d'apprentissage, appui aux mécanismes de microcrédit, aide à l'installation, création de pépinières d'entreprises...);</p> <p>4) renforcement des entreprises existantes qui pourront à leur tour prendre beaucoup de jeunes en apprentissage qui iront s'installer à leur compte après des années dans ces ateliers.</p>			<p>mesures pour les inciter a y participer ?</p> <p>Axe 3 : proposition pertinente, mais qui gagnerait à être déclinée en actions claires et précises.</p> <p>Axe 4 : proposition pertinente, mais qui gagnerait à être déclinée en actions claires et précises.</p>
<p>TOE Française (candidate indépendante)</p>	<p>Création de lycées de formation professionnelle agricole</p>	<p>Encouragement de l'entrepreneuriat</p>		<p>Mise en place d'une politique de formation des jeunes aux métiers du futur, notamment dans les nouvelles technologies où il y a un énorme potentiel de création d'emplois.</p>	<p>Axe 1 : Proposition pertinente, mais il faudrait aussi voir la possibilité pour le privé de participer à la mise en œuvre de cette action.</p> <p>Axe 2 : proposition claire, mais qui gagnerait à être déclinée en actions</p>

claires et précises.
Axe 3 : Pas de proposition
Axe 4 : proposition pertinente, mais qui gagnerait à être déclinée en actions claires et précises.

Axe 1 : Pas de proposition
Axe 2 : Proposition très peu claire et qui gagnerait à être explicité. Beaucoup de questionnement, quelle sera la source de financement de cette banque ? l'Etat ? si oui, quelle sera la nature du financement (prêt, subvention) ? quelle relation avec les autres banques commerciales qui financent habituellement les PME et PMI. Ne serait-il pas plus judicieux d'aller faire la mise en place de fonds de garantir dans les banques existantes afin de les inciter à financer les PME et PMI.

Axe 3 : Pas de

					claires et précises. Axe 3 : Pas de proposition Axe 4 : proposition pertinente, mais qui gagnerait à être déclinée en actions claires et précises.
ZAMPALIGRE Issaka (candidat indépendant)		Création d'une banque publique d'investissement pour soutenir les PME et PMI			Axe 1 : Pas de proposition Axe 2 : Proposition très peu claire et qui gagnerait à être explicité. Beaucoup de questionnement, quelle sera la source de financement de cette banque ? l'Etat ? si oui, quelle sera la nature du financement (prêt, subvention) ? quelle relation avec les autres banques commerciales qui financent habituellement les PME et PMI. Ne serait-il pas plus judicieux d'aller faire la mise en place de fonds de garantir dans les banques existantes afin de les inciter à financer les PME et PMI. Axe 3 : Pas de

					proposition Axe 4 : Pas de proposition
Adama KANAZOE (AJIR)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Création de centres de formation ; 2) construction d'établissements d'EFTP dans les treize régions du Burkina (20 milliards) ; 3) création d'un programme permanent de stages de perfectionnement (PPSP) dont la mission sera la mise en position de stages d'apprentissage en entreprise des jeunes diplômés en vue de renforcer leur employabilité 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développement de la culture irriguée par l'aménagement et la mise en valeur des superficies restante ; 2) L'aménagement des plaines et bas-fonds pour l'intensification de notre production permettra de créer 100 000 emplois sur cinq (05) ans ; 3) Création d'unités de production ; 4) création des dizaines de milliers d'entrepreneurs jeunes à travers l'office national de promotion de l'entrepreneuriat (ONPE) ; 5) création d'une banque à idées de projet ; 6) création d'un fonds national de garantie pour soutenir les entreprises des jeunes et des femmes ; 7) création de réseaux d'incubateurs d'entreprises 	<ol style="list-style-type: none"> 1) La refondation de l'agence nationale de promotion de l'emploi (ANPE) en vue de l'orienter vers le résultat ; 2) révision du code du travail pour prendre en compte les dispositions permettant de réduire sensiblement la précarité des emplois 	implication des responsables d'entreprises dans l'élaboration des programmes enseignés dans les EFTP afin d'adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi et des objectifs de développement du pays	Axe 1 : Propositions pertinentes, illustrées par des actions concrètes à mener. Reste à disposer du financement pour la mise en œuvre. Axe 2 : Propositions pertinentes avec beaucoup d'innovations et une logique entrepreneuriale clairement affichée. Axe 3 : Propositions pertinentes et très claire. Facile à mettre en œuvre si la volonté politique y est. Axe 4 : Proposition claire.
Création de 650 000 emplois					

		sectoriels et/ou multisectoriels.			
Bénéwendé Stanislas SANKARA (UNIR/PS) Création de 10 000 emplois par an, soit plus de 50 000 emplois sur les cinq ans	Adaptation du système éducatif aux besoins du marché de l'emploi.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Fusion des fonds nationaux de soutien pour créer une société de garantie de crédits aux PME ; 2) Soutien à la création de petites unités de production utilisant une technologie maîtrisée par les nationaux ; 3) Facilitation accordées aux privés pour la création d'unité de transformation dans les principales filières (fruits et légumes, lait, riz, sésame, noix d'acajou, mil et maïs, pomme de terre, viandes, peau, etc.) ; 4) recrutement d'un vétérinaire et d'un agent d'agriculteur par village. 			Axe 1 : Proposition pertinente mais pas illustrée par des actions concrètes à mener. Axe 2 : Propositions pertinentes, claires et concrètes. Axe 3 : Pas de proposition Axe 4 : Pas de proposition

<p>Boukaré OUEDRAOGO (candidat indépendant)</p> <p>Créer 1.000.000 d'emplois au profit des jeunes d'ici 2020</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1) Développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ; 2) Mise en place une politique fiscale et de financement favorable à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ; 3) Mettre en place un fond de garantie pour les PME /PMI. 			<p>Axe 1 : Pas de proposition</p> <p>Axe 2 : Proposition pertinente mais pas illustrée par des actions concrètes à mener. .</p> <p>Axe 3 : Pas de proposition</p> <p>Axe 4 : Pas de proposition</p>
<p>Maurice Denis Salvador Toussaint YAMEOGO (RDF)</p>					<p>Programme non disponible</p>

De l'analyse des programmes des différents candidats à la présidentielle (voir dernière colonne, il ressort que ces derniers sont conscients de la problématique de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. En effet, presque tous les programmes consultés contiennent des propositions à même de résoudre la situation de l'emploi des jeunes. Cependant, certains programmes plus que d'autres y accordent une plus grande importance car ils font beaucoup de propositions dans le sens de résoudre le problème de l'emploi des jeunes. Parmi ces candidats, on peut citer : Monsieur DIABRE Zéphirin (UPC), Monsieur KABORE Roch Marc Christian (MPP), Monsieur KANAZOE Adama (AJIR), Madame SERE/SEREME Saran (PDC).

Il faut aussi noter que les actions proposées par les candidats pour lever les obstacles à l'emploi des jeunes sont plus ou moins précises. Beaucoup d'actions proposées visent à améliorer l'employabilité des jeunes femmes et hommes (Axe 1), d'autres aussi relèvent de la promotion de l'entrepreneuriat au profit des jeunes femmes et hommes (axe 2). Seulement quelques candidats font des propositions allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance du marché de l'emploi (axe 3) et du renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs afin de faire des politiques de développement de véritables leviers de promotion de l'emploi décent pour les jeunes femmes et hommes (axe 4).

Il y a aussi le fait que certaines propositions sont pertinentes et bien illustrées à travers des actions concrètes à mener. Cependant, ces propositions sont très ambitieuses car elles occasionneraient des charges énormes pour l'Etat ; la mise en œuvre de telles actions gagnerait à associer le secteur privé. Des candidats ont pris le soin de préciser que la mise en œuvre de certaines actions se fera en synergie avec le secteur privé (l'exemple du partenariat public-privé). Mais beaucoup d'actions proposées relèvent du rôle régalien de l'Etat et pour lesquelles le secteur privé peut sembler ne pas être intéressé ; dans ce cas il faut espérer que le président élu trouve les moyens financiers nécessaires pour pouvoir les mettre en œuvre.